

**INTERVENTION DE PIERRICK MASSIOT  
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE  
Session des 13 et 14 décembre 2012**

Cher(e)s collègues,

Il y a une semaine, Alain Gouriou décédait et je veux ici lui rendre hommage. Il incarnait une ville, celle de Lannion, où il était né, il y avait enseigné, était devenu son maire. Lannion était sa passion. Son talent d'homme de gauche, d'élu liant conviction et pragmatisme avait fait de cette ville un lieu unique en Bretagne tourné vers les nouvelles technologies. Il avait été élu régional de 1992 à 1998. Au nom de l'assemblée régionale et plus particulièrement de Christian Marquet, Corinne Erhel, de Gérard Lahellec son élève, j'adresse à sa famille nos plus profondes condoléances.

Jean Pierre Chaudet est aussi décédé récemment, il avait été conseiller régional de 1971 à 1977 et président de la commission « plan et études ».

Je souhaite également rendre hommage à Jean le Bec, décédé récemment, élu morbihannais, maire de Pluméliau, conseiller général et conseiller régional de 1992 à 1998.

Autre décès, celui de Jean-Charles Cavallé, conseiller régional de 1981 à 1986. Homme politique breton, il a marqué son territoire, son département dont il a été Président.

Je vous propose d'observer une minute de silence.

Cher(e)s collègues,

Notre session de décembre, dont l'ordre du jour est chargé, nous permettra de réfléchir et de débattre sur des sujets très divers mais essentiels pour l'avenir de la Bretagne. Plusieurs de ces débats se dérouleront sous forme organisée. De notre sobriété dans les propos ou non dépendra l'issue de cette session, pour l'instant prévue demain soir. Toutefois, un report de certaines questions sur la matinée du samedi n'est pas à exclure, c'est pourquoi je vous suggère de garder votre disponibilité pour ce samedi matin.

Les parenthèses électorales de 2012 refermées, nous avons repris les dossiers à la lumière des informations nationales dont nous disposons et des événements qui ponctuent l'actualité de ces dossiers. La préoccupation centrale qui traverse le pays et, singulièrement la Bretagne, concerne évidemment l'emploi et le constat de la montée du chômage.

Jusqu'à présent, notre région était parvenue à maintenir un différentiel enviable entre le taux de chômage national et celui enregistré ici. Différentiel de l'ordre de 1,5.

Ce n'est plus vrai, et nous observons une détérioration des indicateurs de l'emploi plus forte en Bretagne qu'au niveau national. Les raisons de cette situation tiennent à la fois à des facteurs nationaux et régionaux.

La crise née des errements de la sphère financière a contaminé les économies dont les assises étaient devenues fragiles par déficit d'adaptation : Grèce, Irlande, Espagne, Italie, Portugal... nombreux sont les pays de l'Union Européenne qui, à des degrés divers et pour des motifs différents, essuient encore aujourd'hui une tempête qui menace gravement le consensus social, carburant des démocraties. Les prescriptions laborieuses de l'Union Européenne, les appels à l'austérité généralisée du FMI démontrent par leur inefficacité l'obsolescence des remèdes appliqués avec brutalité (et un peu de cynisme) à tant de pays en développement, et maintenant à des pays de l'Union Européenne. Il faut manifestement rompre avec ces médecines ultralibérales inspirées dans les années 60/70 par l'Ecole de Chicago et dont les Etats-Unis se sont bien gardé d'appliquer les principes en laissant exploser leurs déficits et leurs dettes, dans l'assourdissant silence des agences de notation ! Reste que la France ne dispose pas (et c'est heureux !) de cet aberrant privilège de laxisme. Il lui faut impérativement s'extraire de ces tendances à l'approfondissement des déséquilibres en maîtrisant sa dette et en imaginant les moyens de relancer la croissance, condition d'une amélioration du chômage.

Les ordonnances des experts de tout poil foisonnent dans les journaux et sur les plateaux de télévision. Les prix Nobel d'économie s'affrontent en présentant des solutions radicalement contradictoires.

Malgré l'ironie quelque peu condescendante du journal britannique « The Economist » sur la situation française, on peut considérer que la Grande Bretagne ne se porte pas mieux que nous en ayant mis en place les politiques censées nous sortir d'affaires. Le mieux est donc d'imaginer et mettre en œuvre nous-mêmes les prescriptions aptes à concilier le redémarrage de l'économie avec la maîtrise de la dette, dans le respect du consensus social.

Pour cela, notre pays dispose de nombreux atouts :

- Le premier d'entre eux est sa démographie : la population française continue de croître de façon équilibrée entre solde naturel et solde migratoire. C'est un facteur important pour l'avenir qui témoigne d'un sentiment de confiance. Ceci ne s'observe pas paradoxalement en Allemagne, ce qui peut constituer une inquiétude pour le futur de ce pays.

- Le deuxième atout repose sur l'organisation physique, le maillage économique et le système de formation de notre pays. Certes, nous ne disposons que de peu de ressources naturelles, minières en particulier, en revanche, l'étendue de notre territoire, la qualité de ses terres, le domaine maritime français constituent une somme de facteurs positifs pour l'agriculture, l'exploitation de la mer, l'énergie et l'industrie. La Bretagne, à condition de jouer intelligemment sa partition, dispose, en plus de ces atouts géographiques et physiques, d'un capital humain de grande qualité qui doit lui permettre de surmonter les difficultés actuelles pour redessiner un avenir prometteur.

- L'appartenance à l'Union européenne, qui pourrait sembler être un handicap aux yeux de certains de nos concitoyens, est en fait un atout. L'Union

européenne traverse sa plus grave crise depuis sa création, et malgré cela, elle continue à jouer son rôle. Certes, l'Europe est tiraillée par les positions souvent antagonistes de certains de ses membres les plus influents, mais le dialogue n'est pas rompu, la volonté de chercher des solutions en commun persiste. Mieux encore, des avancées qui auraient semblé impensables il y a deux ans à peine sont en passe de devenir réalités, comme la supervision bancaire ou la taxe sur les transactions financières par exemple. Malgré la violence de la crise, en partie issue et entretenue par des ressorts externes, dont la spéculation, érigée en vertu cardinale de l'économie, l'Europe ne coule pas, l'Europe résiste, l'Europe continue même à progresser.

Je crois que les temps de crise constituent des moments-clef de l'histoire, des moments où sont prises des décisions certes difficiles mais qui ont capacité à changer le cours des choses. C'est un de ces moments que vit l'Europe. Si nous parvenons à le surmonter ensemble, si nous parvenons à rétablir les grands équilibres budgétaires, à concilier discipline et solidarité, à mettre au pas les spéculateurs installés dans nos pays, si nous retrouvons confiance en l'avenir, alors, l'union de 500 millions d'européens, avec ou sans les britanniques décidément toujours aussi peu décidés à jouer collectifs, pourra s'exprimer d'égal à égal avec les autres grandes puissances, actuelles ou en devenir, dans la définition des grandes orientations du monde - financières, économiques, environnementales, diplomatiques...- qui dessineront notre avenir.

Pour l'anecdote, vous aurez peut-être noté, dans la presse, la réaction de Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, constatant, pour s'en étonner, que 40 % des transactions en euros passent par la City de Londres alors que la Grande-Bretagne n'est pas membre de la zone euro ; transactions échappant donc au contrôle de la BCE (Banque Centrale Européenne). Est-ce normal ?

Disant cela, sommes-nous loin de la Bretagne ?

Non car dans la mise en place de tout ce meccano cyclique aboutissant à des périodes alternatives de croissance ou de dépression, nous avons aussi notre part de responsabilité. Avons-nous suffisamment anticipé et décrypté les évolutions dont les conséquences altèrent aujourd'hui la compétitivité de la Bretagne ?

Est-il normal que nos industries agroalimentaires par exemple aient perdu autant de part de marché sur les dix dernières années, alors que celui-ci poursuit sa progression au profit des pays qui ont su, mieux que nous, s'adapter structurellement à son évolution ? Les accidents industriels majeurs que nous connaissons aujourd'hui expliquent en partie le décrochage en matière de chômage par rapport aux statistiques nationales.

Avons-nous bien analysé et planifié le formidable atout pour la Bretagne que représente sa façade maritime ? Pourquoi les premières expériences d'éoliennes offshore conçues voici deux décennies ont-elles été interrompues, laissant la place avec succès aux initiatives scandinaves ou écossaises ?

Nous devons nous interroger –en portant d'ailleurs cette interrogation au niveau national, voire européen- sur les freins que nous avons nous-mêmes introduits dans nos processus de décisions et de réalisations.

Aurions-nous aujourd'hui –et disant cela je sais que je vais irriter certains, mais je prends mes responsabilités- aurions-nous tout ce tohu-bohu sur Notre Dame des Landes si, après l'inscription de ce projet dans le schéma national des transports en 2000 (avec l'accord de Dominique Voynet) la réalisation de cette infrastructure avait immédiatement suivi le débat public de 2003, l'enquête et la DUP qui ont suivi ?

Pourquoi 17 années entre la reconnaissance de ce projet et sa mise en service prévue ?

Le même raisonnement vaut évidemment pour la RN 164, le désenclavement ferroviaire... et tant d'autres décisions portées politiquement, validées démocratiquement mais qui s'enlisent dans des délais de mise en œuvre incompréhensibles.

Nous souffrons énormément de cette accumulation de procédures, fondée notamment sur quelques unes des 400 000 normes stigmatisées par le Président Hollande. Il faut bien sûr garantir la concertation, le droit à la contestation et à propositions alternatives, pour autant, organiser ainsi l'enfouissement pendant des années de projets d'intérêt général n'engendre que des difficultés : de relations, de coût, de service public.

Pour ma part, je plaide sans hésitation pour une remise à plat très volontariste de cet univers kafkaïen des procédures et des normes. Ce sujet n'est d'ailleurs pas très éloigné d'une des questions majeures qui anime l'actualité : je veux parler de la décentralisation. Je n'en dirai que quelques mots maintenant puisque ce thème est à l'ordre du jour de notre session.

Allons droit au but : nous avons milité avec ferveur pour cette nouvelle étape de la décentralisation que, pour notre part, nous n'hésitons pas à dénommer « régionalisation ».

La marche de l'histoire semble en effet devoir consacrer le rôle pivot de la plus récente des collectivités –la Région- dans le fonctionnement institutionnel de notre pays. Les déclarations successives du Président de la République, du Premier Ministre sont allées dans ce sens.

Aujourd'hui, malgré les précisions de Marylise Lebranchu ici, devant nous, voici quelques semaines, nous sommes pris d'un doute : la loi que nous espérons, que nous attendons... aura-t-elle la portée escomptée ?

Notre pays est un vieux pays, riche de son histoire, mais porteur aussi de conservatismes. Celui incarné par certains corps de l'Etat est à la fois puissant, habile et très négatif. La recette est classique : si vous voulez conserver le pouvoir, assurez-vous des divisions que vous pourrez introduire parmi ceux qui revendiquent tout ou partie de ce pouvoir. Ce scénario est en marche. Déjà Gaston Defferre en 1981 l'avait expliqué : la décentralisation doit être menée comme une bataille, avec vitesse et force, la Décentralisation est avant tout un combat contre l'immobilisme. Aujourd'hui, alors que les Régions revendiquent principalement une redéfinition des rôles entre l'Etat et les Conseils régionaux, on tente de dresser les uns contre les autres Régions, Départements et Agglomérations. Puisse le gouvernement être suffisamment ferme et lucide dans le respect des engagements pris ! Je sais pouvoir compter dans nos rangs sur la mobilisation et la volonté pour continuer à porter le souffle de cette décentralisation qui irrigue depuis si longtemps la Bretagne.

Quelle que soit l'issue de ce débat, nous devons assumer ici, en Bretagne, la mise en oeuvre de nos compétences obligatoires ou facultatives. Pour cela, nous voterons en février notre projet de budget et les moyens de l'action voulue par les bretonnes et les bretons. Cependant, la procédure nous amène à débattre, dans un premier temps, des orientations budgétaires. Christian Guyonvarc'h présentera ce rapport, assorti comme à l'accoutumée de l'étude comparative des budgets régionaux, mais aussi d'un chapitre complémentaire relatif à l'examen de l'endettement de notre région et portant sur l'opportunité et les conditions de mise en place des emprunts obligataires.

Parmi les autres sujets importants dont nous aurons à débattre, figurent des thèmes que l'on peut dire en résonance avec les préoccupations que j'exprimais tout à l'heure sur l'avenir de la Bretagne dans le contexte général de crise que nous connaissons.

Ainsi en est-il par exemple de la politique agricole commune. Michel Morin nous présentera le travail collectif réalisé en interrégional sur le sujet si important pour notre territoire, celui du maintien de l'élevage et globalement du maintien de l'activité agricole soucieuse de l'emploi et de l'environnement. Jean Yves Milbeau évoquera également le « Rapport d'orientation sur les contrats d'autonomie et de progrès dans les exploitations des lycées agricoles bretons », un engagement important de la « Nouvelle Alliance ».

Autre thème essentiel : l'équipement de toute la Bretagne en vue de son raccordement au très haut débit. Un énorme travail a été accompli, sous la conduite de Gwenegon Bui. La récente conférence numérique, tenue en la présence de la ministre Fleur Pellerin et de Jean-Yves le Drian, a consacré la qualité de notre schéma d'aménagement numérique et notre situation nationale pilote saluée par l'annonce du financement du Commissariat général aux Investissements. Il nous sera proposé de valider les nouveaux statuts de « Megalis » en charge de la mise en oeuvre de cette infrastructure essentielle.

Thierry Burlot abordera deux sujets très sensibles dans les territoires dont la poursuite du travail de préparation des chartes relatives aux bassins versants algues vertes. Si vous validez le bordereau, 7 des 8 bassins concernés auront fait l'objet d'une contractualisation encourageante. Nous voulons croire que le début de l'année 2013 permettra aussi l'accord sur le 8<sup>ème</sup> et dernier bassin concerné. Ceux qui suivent ce dossier auront pu lire que d'autres Régions vont s'inspirer de la méthode pour résoudre leurs problèmes d'algues. Donc restons dans notre logique : pas d'anathèmes, de l'exigence et de la concertation.

Thierry Burlot présentera également le bilan de la politique territoriale 2006/2012, avant le lancement en 2013 de la réflexion sur la future génération des contrats Région/Pays. La encore, concertation, analyse et définition d'orientations partagées sont les marques d'un partenariat de confiance avec les Pays, dans le respect des attentes et des budgets et pour l'indispensable équilibre territorial.

En cohérence avec toutes les orientations déjà adoptées en matière environnementale, Dominique Ramard présentera le SRCAE, Schéma Régional Climat, Air, Energie, et Daniel Cueff, la charte d'usage du Foncier en Bretagne,

élaborée en concertation avec les services de l'Etat en Région. J'attire particulièrement votre attention sur l'élaboration du SRCAE. C'est un document qui engagera l'avenir de notre région. Il propose des objectifs chiffrés ambitieux, à horizon 2020 et 2050, de réductions des consommations énergétiques et d'émission de gaz à effet de serre. Ces objectifs s'inscrivent dans la continuité des engagements que nous avons déjà pris dans le cadre du Pacte électrique breton. Suite à l'adoption finale du SRCAE en cours d'année prochaine, nous pourrons nous concentrer sur sa déclinaison opérationnelle : le Plan climat énergie territorial (PCET) qui dotera notre région d'une stratégie énergétique.

Notre session se prononcera également sur d'autres bordereaux, témoins de la diversité de nos missions. L'ordre du jour qui vous a été communiqué mentionne l'ordre de passage de ces rapports.

Les rencontres effectuées depuis deux mois, tant dans les salons internationaux très importants que sont le SIAL, EURONAVAL, avant hier le Salon NAUTIC que dans les territoires : de Pont-l'Abbé à Morlaix, de Lorient à Tinténiac, de Cesson à Lannion, m'ont permis de rencontrer quantité d'entrepreneurs bretons, dans presque tous les domaines-clés de l'économie bretonne.

Nous connaissons –c'est vrai- des problèmes, illustrés par DOUX, PSA, la CECAB ou ALCATEL. Mais à côté de ces situations difficiles, se battent avec succès sur tous les marchés des entreprises bretonnes créatives et rentables. Ces entreprises créent chaque mois de nombreux emplois. Elles attendent de nous encouragements, appuis et réponses aux besoins relevant de nos compétences.

A Loudéac, voici quelques semaines, 500 professionnels du bâtiment ont participé à une réunion d'échanges sur cette profession. Avec M. Philippe Pelletier, chargé par le gouvernement du plan « Bâtiment durable », nous avons souligné l'importance en Bretagne de ce gisement d'économies par la rénovation thermique des bâtiments. Notre région fait partie des 5 régions pilotes retenues pour impulser une réelle dynamique à ce chantier essentiel, pilier du pacte énergétique breton. Il y a là, pour 2 à 3 décennies, un considérable portefeuille d'activités pour des centaines de PME bretonnes du bâtiment. N'oublions pas les milliers d'emplois suscités par les grands chantiers ferroviaires ou aéroportuaires.

Concluant mon intervention liminaire, je veux remercier l'ensemble des collègues rapporteurs, membres des commissions, mais aussi l'administration et l'ensemble des services pour leur mobilisation sans faille permettant la production de tous nos documents de session de grande qualité. Chacun le ressent, surtout en période de crise, le travail collectif revêt une importance plus grande encore que d'habitude. Ceci n'empêche pas l'expression d'analyses différentes sur tel ou tel aspect ou sujet. Mais la convergence du plus grand nombre sur les valeurs fondatrices de notre identité doit être recherchée en permanence car, comme me le disait récemment Arsène, poète et philosophe rennais : « les hommes sont comme les livres, quand ils sont reliés, ils sont plus solides ». Cet maxime me paraît bien correspondre à la Bretagne.